PSMV du 7ème arrondissement

Rapport de présentation

Partie I.C – Annexe

Plan F

LEGENDE

Hauteur de végétation :

- inférieure à 1m
- de 1m à 5m
- de 5m à 10m
- 10m à 15m
- 15m à 20m
- 20m à 25m
- supérieure à 25m

Espace à dominante minérale :

- bati
- espace public
- intra-ilôts, espace privé
- stationnement sur espace privé
- stationnement dense sur espace privé

SECTEUR SAUVEGARDE DU 7° ARRONDISSEMENT DE PARIS

- NATURE DES ESPACES LIBRES-

AUP ARCHITECTES URBANISTES PATRIMOINE

SCPA STEFF LEMOINE DAVY GEFFARD BERTHOME
Yves STEFF, *architecte urbaniste, directeur de projet*
Jean LEMOINE & Bruno BERTHOME, *architectes urbanistes*
Fannette COHEN, *Historienne*

JEAN-PAUL MIDANT, *Historien*
PHYTOLAB, *Architecte paysagiste*

DECEMBRE 2010

ECHELLE 1/2000°

MINISTERE DE LA CULTURE & DE LA COMMUNICATION
VILLE DE PARIS

0707_AUP/PSMV_202_EVM_RDS_RECOVER.DWG